



L'ASSOCIATION SPORTIVE DE L'A.P.A.J.H. RÉUNIS



ASSOCIATION SPORTIVE A.P.A.J.H. REUNIS : LA PETITE HISTOIRE

A l'issue du tournoi de football à Artenay en 2004, l'équipe s'est engagée la saison suivante dans le championnat régional de football à 7, organisé par le comité régional du sport adapté. Sous l'impulsion des joueurs et aidés par les éducateurs, l'association A.S.A.R. a été constituée en 2005, a déposé les statuts auprès de la préfecture, a obtenu son agrément auprès de la D.R.D.J.S. et s'est affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté. Au cours de cette même année, une convention a été signée avec l'A.P.A.J.H. 45. En 2010, une convention de mise à disposition de personnel a été signée avec la ligue du Centre du Sport Adapté.

L'association a pour objet :

- de favoriser l'épanouissement de la personne handicapée au travers du sport.
- de favoriser l'expérience de l'initiative et de la responsabilité, en invitant ses membres à prendre une part active au fonctionnement de l'association sportive.

A.S.A.R. fait partie des associations sportives dans la région centre où les adultes siègent au sein du comité directeur et sont membres du bureau.

Le siège social de l'A.S.A.R. est situé : 6 rue du château d'eau – 45140 INGRÉ.

Tel : 02.38.74.89.26

Courriel : asar.sports@orange.fr

L'ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES

L'A.S.A.R. a été créée au sein de l'Établissements et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) A.P.A.J.H.45. Les E.S.A.T. sont des établissements à caractère social dont le but est de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des travailleurs handicapés, en leur proposant des postes de travail adaptés à leurs capacités actuelles, tout en visant une amélioration de leurs aptitudes techniques.

La participation de ces travailleurs à une activité économique répond à leur besoin d'activité tout en étant propre à éveiller chez eux le sens de leur responsabilité sociale.

La réussite du travailleur handicapé en E.S.A.T. dépend de nombreux facteurs et en premier lieu de sa faculté à maîtriser de mieux en mieux les contraintes liées aux tâches professionnelles qu'il doit accomplir. Parmi ces contraintes figurent en

premier lieu l'acquisition de l'habileté motrice et l'apprentissage des gestes techniques nécessaires à la bonne exécution des tâches.

Conscients de l'apport irremplaçable que représente l'activité physique et sportive pour le développement des capacités motrices, gestuelles, manuelles et techniques des travailleurs handicapés, les dirigeants de l'E.S.A.T. A.P.A.J.H. 45 ont décidé de créer une association sportive sport adapté qui permettra aux adultes un épanouissement dans la pratique sportive. Il s'agit également de répondre au projet de vie des adultes en leur proposant un accès, comme tout un chacun, à la pratique sportive de leur choix.



PROJET SPORTIF ET PRATIQUES SPORTIVES PROPOSÉES

✚ **Le projet sportif** décline la pratique sportive en trois phases :

1. une initiation et une découverte de la pratique sportive pour l'adulte. Elle est aussi un temps d'observation afin de connaître l'adulte et savoir s'il est motivé pour s'investir dans cette pratique.
2. faire progresser le sportif afin qu'il devienne dans la mesure du possible un joueur débrouillé.
3. Permettre aux sportifs qui font le choix et/ou qui ont le niveau de jeu de s'orienter vers un club ordinaire et d'organiser un suivi adapté à chacun d'entre eux.

✚ À ce jour, nous pouvons proposer **trois pratiques sportives et l'accès à une quatrième** :
L'organisation de la pratique à l'A.S.A.R. : (*petite nouveauté : la présence d'un entraînement en pétanque pour la saison 2012/2013.*)



| <i>Avec entraînement</i> | <i>Accès au</i> |
|---|----------------------|
| Football à 7 <i>Le vendredi à Saran</i> | |
| Tennis de table <i>Le mardi à Ingré</i> | Football à 11 |
| Pétanque <i>Le mercredi à Fleury les Aubrais</i> | |



A.S.A.R. et le Football

Les Asaristes ont débuté la pratique en 2004.

L'effectif actuel est de 7 footballeurs.

L'entraînement a lieu les vendredis de 17h15 à 18h45 au stade du bois Joly, à Saran, sur le terrain stabilisé rouge.

En Sport Adapté, la pratique du football s'organise du mois de septembre au mois juin de l'année suivante, autour d'un championnat régional de football à 7 avec 4 à 5 journées, et de 3 rencontres régionales de futsal. Tenant compte des résultats et du classement régional, les équipes qualifiées peuvent participer aux championnats de France de football à 7 et de futsal.

L'A.S.A.R. permet l'accès à ses sportifs qui souhaitent s'investir dans la sélection de l'équipe régionale de football à 11 du sport adapté.

L'équipe d'A.S.A.R. participe aux matchs de lever de rideau afin de promouvoir la pratique du sport adapté.

En Sport Adapté et concernant la pratique du football à 7, les équipes sont réparties en fonction de trois niveaux de pratique : les divisions 1, 2 et 3. Actuellement, l'équipe d'A.S.A.R. évolue en D2, à l'issue de sa 4^{ème} place, en division 3, au championnat de France de Romans sur Isère en 2010.



A.S.A.R. et l'U.S.M. SARAN FOOTBALL : partenaires depuis 2009

Nous tenons à remercier et saluer l'ouverture de l'U.S.M. Saran FOOTBALL à notre pratique. Nous pouvons nous entraîner au stade, nous avons joué ensemble, lors du projet « on avance, on gagne ensemble », nous pouvons montrer et promouvoir notre pratique lors de match en lever de rideau de votre équipe première et chaque saison, nous nous transmettons nos calendriers de pratique. Nous cherchons ensemble à développer progressivement nos échanges.